



Séance du jeudi 28 avril 2016

VILLE DE SOLLIES PONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	32

Date de la convocation
21 avril 2016

Date d'affichage
21 avril 2016

Objet de la délibération
*Pôle services techniques –
Service de l'urbanisme –
Bilan des cessions et des
acquisitions de l'année 2015*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille seize, le vingt-huit avril deux mille seize, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, FINO Joseph, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, CREMADES Laurence, MERMET-MEILLON Marc, BESSET Monique, CHEVROT Régis, GRISOLLE René, MAIRESSE Aude, DAVIGNON Jacques, LUNGERI Carine, MAESTRACCI Sylvie

Procurations :

CHAUUCHE Dalel donne procuration à CAPELA Marie-Pierre

Absents :

MANDON-BONHOMME Céline

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

L'alinéa 2 de l'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants, par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif.

La commune a ainsi dressé un bilan des acquisitions et cessions immobilières au cours de l'année 2015.

On remarque deux cessions importantes :

- L'immeuble de l'ancienne mairie, 26, avenue du 6^{ème} RTS, ainsi que les parcelles attenantes acquisés en 2014 par l'établissement public foncier (EPF) pour permettre la réalisation d'un programme de logements locatifs sociaux,
- Une vieille maison située 23, avenue des Aiguiers, où va être réalisé un collectif de logements locatifs sociaux.

Concernant les acquisitions, outre des emprises nécessaires aux élargissements de voies, on note l'acquisition à l'euro symbolique d'une tour silo située avenue de la Liberté, qui sera réhabilitée et mise en valeur.

Ce bilan sera annexé au compte administratif 2015.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2241-1 ;

VU la convention la convention opérationnelle habitat en multi-sites conclue entre l'établissement public foncier de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la communauté de communes de la vallée du Gapeau, le 26 mars 2011 ;

VU la convention d'adhésion de la commune à la convention opérationnelle habitat en multi-sites signée le 19 avril 2011 ;

CONSIDERANT que la commune a réalisé des cessions et des acquisitions immobilières au cours de l'année 2015 ;

CONSIDERANT que l'établissement public foncier a réalisé une cession sur le territoire communal dans le cadre des conventions susvisées en 2015 ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **PREND ACTE** du bilan 2015 des cessions et acquisitions opérées sur le territoire communal, tel qu'annexé à la présente ;
- **DIT** que ce bilan sera annexé au compte administratif de la commune pour l'année 2015.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du



10 MAI 2016



03 SOLLIES-PONT
R.F. (Nat.)

Etat des cessions immobilières année 2015

Date de l'acte	Adresse	Réf. cadastrales	Acquéreur	Objet	Montant
9/02/2015	11 avenue des Aiguiers	AT 262	SCIDYMA	Vente amiable	80 000 €
30/04/2015	Chemin des Fourches	BE 207	M. et Mme MARIN-MIOT	Délaissé de voirie	1 500 €
4/12/2015	26 avenue du 6 ^{ème} RTS	AS 128 - 129	Logis Familial Varois	Réalisation de logements locatifs sociaux	478 000 €
4/12/2015	7 bis rue Polycarpe 2 rue Polycarpe	AS 256 – 378 – AS 130 (*)	Logis Familial Varois	Réalisation de logements locatifs sociaux	522 000 €
4/12/2015	23 avenue des Aiguiers	AN 49 – 50	Logis Familial Varois	Réalisation de logements locatifs sociaux	300 000 €

(*) Parcelles cédées par l'EPF dans le cadre de la convention opérationnelle

Etat des acquisitions immobilières année 2015

Date de l'acte	Adresse	Réf. cadastrales	Objet	Montant
10/03/2015	Avenue des hautes Plantades	AB 400	Voie de lotissement	Euro symbolique
16/03/2015	Avenue de la République/ avenue de la Liberté	AT 324	Tour Silo	Euro symbolique

